

Chronique du Haut-Doubs

Requiem pour les départements ?

HUMEUR

Des ronds-points à donner le tournis

Dans un précédent n° de RSHD, nous avons marqué de l'étonnement à l'égard de l'amas hétéroclite du rond-point de Valdahon, non seulement coûteux et changeant, mais toujours tristement symbolique de l'errance culturelle de certaines communes, même si celle de Valdahon vit de rares béatitudes puisqu'aucune liste n'ose affronter le maire. Si Denise Viennet revenait, on entend déjà fuser les questions...

Mais « l'esprit de Valdahon » s'est propagé à Morre qui a installé cette sphère, éclairée jour et nuit, sans doute, pour porter loin le message de la vaillante commune.

Mais, dans ce cas, il faut s'expliquer sur le choix du site, un véritable coupe-gorge, perpétuellement noirci par la circulation automobile et jamais atteint par les rayons de soleil, bref Bagnolet en sortie de ville et aucune envie de s'attarder.

L'objet, ensuite, qui se veut contemporain et ne réussit qu'à être ringard, de forme comme de couleur. Et même, au-delà du débat esthétique, qu'on m'explique, par pitié, ce qu'est censé symboliser cet étrange objet ? Si c'est encore la microtechnique, c'est insister lourdement sur le caractère muséologique de ladite industrie qui, ne l'a-t-on pas assez dénoncé, a déserté la région au profit de la Suisse limitrophe. Masochisme de nos élus ou ironie du sort, ce n'est pas moins de quatre ronds-points qui, à Valdahon, Etalans, Morre et Pontarlier, ne viendront pas illustrer la pièce « Art » de Yasmina Reza, mais, bien plutôt paver la route du Dinozoo...

Fr-Louis A'WENG

Faut-il supprimer les départements ? L'idée a retrouvé une actualité avec les 316 propositions du rapport Attali dont l'une suggère la disparition des départements en dix ans. La réponse n'a pas tardé: Nicolas Sarkozy l'a aussitôt éliminée, en attendant l'ouverture de la profession de taxi, elle aussi renvoyée aux calendes. Est-ce le seul intérêt de ce rapport d'évoquer des idées « loufoques », selon JP. Raffarin, mais qui ont le mérite d'exister et que les responsables politiques n'auraient jamais proposées ? La réforme est, peut-être, à ce prix, mais, dans ce cas, elle avancera avec une sage lenteur. La suppression du département est une vieille lune qui date de la décentralisation, cad de plus de 25 ans. À l'époque, un ministre de l'Intérieur, Pierre Joxe, avait déjà plaidé pour la suppression des départements. Mais Mitterrand qui se souvenait d'avoir trouvé refuge à la présidence du Conseil général de la Nièvre, après son échec aux législatives de 1958, s'y était opposé.

L'affaire revient au galop et, c'est vrai, ne peut être évacuée d'un revers. Car la France a trop d'échelons administratifs, avec la commune, la communauté de communes, le département, la région et l'État. Au lieu de 5, il lui en faut 3, comme chez ses voisins et il lui en faut moins pour réduire la dépense publique qui dépasse de dix points celle de l'Allemagne. Or, les départements emploient 200 000 agents, soit une progression de 30% en dix ans, avec ce paradoxe que la lente réduction des emplois de fonctionnaires d'État s'accompagne de la hausse régulière des fonctionnaires locaux. Un redéploiement des compétences départementales entre les communautés

de communes et les Régions devrait générer des économies de moyens.

La France devra-t-elle pleurer ses départements, créés en 1790, à l'époque du transport hippomobile devant permettre un AR au chef-lieu en 24h ? Qui s'inquiètera de la disparition d'une assemblée bien connue de la France rurale et totalement ignorée de la France urbaine? JM. Pobelle est universellement connu dans le canton de Pierrefontaine, D. Leroux dans celui du Russey, et A. Marguet dans celui de Montbenoit, mais qui sont les conseillers généraux de Besançon? L'embarras est à la mesure des 4 000 cantons taillés à l'échelle de la France rurale.

La défense du département, aussitôt entonnée par le président de l'assemblée des départements, ci-devant sénateur des Côtes d'Armor, ne va pas de soi, même si l'opération apparaît techniquement et politiquement délicate. Si les départements emploient 200.000 agents, c'est pour exercer des compétences qui n'ont cessé d'augmenter, après des transferts de droite et de gauche, en particulier dans le secteur social, mais aussi celui de l'aménagement du territoire, avec les 18.000 km de bornes jaunes, transférées par Albin Chalandon -déjà- aux départements. Y a-t-il là des blocs de compétence ? C'est tout le problème de la décentralisation qui a accumulé des compétences sans grand souci de cohérence. De là des partages, pas toujours logiques : la promotion économique entre départements et régions, de même que la formation initiale et d'adultes. Tout le monde fait tout dans le millefeuille des collectivités, mais le département fait bien ce qu'il fait parce qu'il agit dans la proximité. Politiquement, le reclassement des 4 000 conseillers généraux n'apparaît pas simple, sauf à les intégrer en dix ans aux Conseils régionaux. Mais il y a au moins un principe acquis: on ne supprimera pas d'un trait de plume des Conseils généraux et départements bi-centenaires, comme ce fut le cas, en 1945, pour les Conseils d'arrondissement. Si les communautés de communes sont appelées à se substituer aux 36.000 communes et, dans cette hypothèse, à être gérées par des conseils élus au suffrage universel, le redéploiement des compétences des départements devrait se faire d'abord en faveur des régions, à leur tour, redessinées pour en réduire le nombre.

Toutes ces hypothèses sont implicitement contenues dans le rapport Attali, sauf une, fâcheusement absente, et qui fera problème dans une France qui se souvient d'avoir guillotiné les Girondins. C'est l'inévitable fédéralisme, imposé par une France découpée en une dizaine de grandes régions. La décentralisation n'y suffira pas; il faudra une constitution fédérale, réclamée par des régions puissantes et dont les prémisses apparaissent déjà dans celles qui réfléchissent à la fusion de leurs deux conseils généraux, comme l'Alsace. Or, il n'y a pas de tradition fédérale en France; il y a même une forte opposition au fédéralisme, toujours vécu comme une menace pour l'unité nationale. Il y a 30 ans, quand la France giscardienne découvrit le rapport Guichard, modeste prélude à la décentralisation, l'invocation qui montait des rangs de la majorité, était déjà : faire les régions sans défaire la nation...(RSHD)